

JOURNAL

DES

MARCHES ET OPÉRATIONS

Du 1^{er} Rég^t de marche de Spahis
pendant la campagne
du 9 juillet 1919 au 28 octobre 1919.

-
- (1) Numéro du régiment ou bataillon.
(2) La campagne du _____ en les grandes manœuvres.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p><i>Origines de la constitution du 1^{er} Régiment de marche de Spahis</i></p> <p>La constitution à 6 escadrons de 2 Régiments de marche de Spahis, en vue de l'occupation de la rive droite du Rhin, a été envisagée dès le mois de Janvier 1919 par le Maréchal Pétain, Cdt en chef les Armées françaises de l'Est, au moyen des unités envoyées sur l'Afrique du Nord sur le front français en Juillet 1918, et rattachées depuis lors isolément à des divisions d'Infanterie.</p> <p>Mais, ce n'est que le 1^{er} Avril 1919 que le 1^{er} Spahis de marche a été régulièrement constitué sur le territoire de la X^e Armée, dans la région de Mayence, avec des escadrons provenant tous du 1^{er} Régiment de Spahis, à Médeia.</p> <p><i>Période d'Organisation sur la rive gauche du Rhin</i></p> <p>9 Février. Ordre du G.Q.G., n° 16.224. — Le Lieutenant-Colonel Rey (Charles, Louis, Lucien), du 20^e Dragons, est mis à la disposition du Groupe d'armées Bayonne pour prendre le commandement de l'un des deux régiments de marche de Spahis en voie d'organisation.</p>

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.										
18 Février.	<p>Par décision du général Mangin, Cdt la X^e Armée, le lieut-colonel Rey est affecté au 1^r Spahis de marche.</p> <p>En exécution de l'Ordre particulier N° 913 du G.A. Gayolle, ce régiment est rattaché à la 45^e division d'infanterie (général Michaud).</p>										
19 Février.	<p>Le lieut-colonel Rey prend le commandement du régiment à Mayence.</p> <p>Par suite de la désignation pour le levant de 2 des escadrons qui lui étaient initialement destinés, le 1^r Spahis de marche présente à ce moment la constitution suivante :</p> <p>3^e Escadron — Mayence</p> <table> <tr> <td>Capitaine Comm^t</td> <td>Capitaine Minette de Saint Martin</td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>Lieutenant Weyers</td> </tr> <tr> <td>Français</td> <td>Lieutenant Brun</td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>Lieutenant Mohamed Ben Abdel-Kader Ben Haroui</td> </tr> <tr> <td>Indigènes</td> <td>3^e Lieutenant Bachir Ben Si El Haddj Ahmed</td> </tr> </table>	Capitaine Comm ^t	Capitaine Minette de Saint Martin	Chef de Peloton	Lieutenant Weyers	Français	Lieutenant Brun	Chef de Peloton	Lieutenant Mohamed Ben Abdel-Kader Ben Haroui	Indigènes	3 ^e Lieutenant Bachir Ben Si El Haddj Ahmed
Capitaine Comm ^t	Capitaine Minette de Saint Martin										
Chef de Peloton	Lieutenant Weyers										
Français	Lieutenant Brun										
Chef de Peloton	Lieutenant Mohamed Ben Abdel-Kader Ben Haroui										
Indigènes	3 ^e Lieutenant Bachir Ben Si El Haddj Ahmed										

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.										
	<p>4^e Escadron — Gross Winterheim</p> <table> <tr> <td>Capitaine Comm^t</td> <td>Capitaine Wedelsperger</td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>Lieutenant Mesplède</td> </tr> <tr> <td>Français</td> <td></td> </tr> </table>	Capitaine Comm ^t	Capitaine Wedelsperger	Chef de Peloton	Lieutenant Mesplède	Français					
Capitaine Comm ^t	Capitaine Wedelsperger										
Chef de Peloton	Lieutenant Mesplède										
Français											
	<table> <tr> <td>Lieutenant Attaf Ben Saïd Ben Melarek</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>Lieutenant Yahia Zoubir</td> </tr> <tr> <td>Indigènes</td> <td>3^e Lieutenant Ben Hamza Meziane</td> </tr> </table>	Lieutenant Attaf Ben Saïd Ben Melarek		Chef de Peloton	Lieutenant Yahia Zoubir	Indigènes	3 ^e Lieutenant Ben Hamza Meziane				
Lieutenant Attaf Ben Saïd Ben Melarek											
Chef de Peloton	Lieutenant Yahia Zoubir										
Indigènes	3 ^e Lieutenant Ben Hamza Meziane										
	<p>En route par voie de terre des environs de Paris sur Mayence</p> <p>Constitution ignorée</p>										
	<p>5^e Escadron — Elsheim</p> <table> <tr> <td>Capitaine Comm^t</td> <td>Capitaine Gautier</td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>Lieutenant Gousse</td> </tr> <tr> <td>Français</td> <td>3^e Lieutenant Dancan</td> </tr> <tr> <td>Chef de Peloton</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Indigènes</td> <td>X</td> </tr> </table>	Capitaine Comm ^t	Capitaine Gautier	Chef de Peloton	Lieutenant Gousse	Français	3 ^e Lieutenant Dancan	Chef de Peloton	X	Indigènes	X
Capitaine Comm ^t	Capitaine Gautier										
Chef de Peloton	Lieutenant Gousse										
Français	3 ^e Lieutenant Dancan										
Chef de Peloton	X										
Indigènes	X										

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	les ressources réduites des escadrons en officiers français ne permettent pas à l'EM du Régiment de se constituer régulièrement.
5 Mars.	Par décision du Chef de corps : le 8 ^e Lieutenant Ben Hamza passe du 4 ^e au 8 ^e escadron ; le 5 ^e Lieutenant à T.T Leleu, en provenance du 21 ^e dragons (mutation de la X ^e Armée, N° 389, du 3 Mars), est affecté au 4 ^e escadron.
6 Mars.	Cet escadron reçoit, à Gross Winternheim, un renfort de 10 spahis français et 11 spahis indigènes venant du Dépôt commun des Spahis de Marquillargues (Hérault).
8 Mars.	Le Chef d'escadrons Besic rejoint l'EM à Mayence. Réintègre du 7 ^e Régiment d'infanterie, où il commandait un bataillon, cet officier supérieur a été affecté au 1 ^r Spahis de marche sur décision du Maréchal de France et du Chef les Armées de l'Est, N° 47.960, du 28 Février.
10 Mars.	En exécution de l'Ordre particulier N° 947 du Groupe d'armées Gayolle, en date du 6 Mars :

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	les 4 ^e et 8 ^e escadrons quittent leurs garnisons de Gross Winternheim et d'Elsheim, pour rejoindre respectivement ceux de Selzen et d'Hanheim (14 kil. S. de Mayence).
	Le régiment est rattaché à la 3 ^e Division de cavalerie (Général de Boissieu).
15 Mars.	Exécution de la Note du 6.2.6, N° 24.890, du 14 Février : le régiment dirige sur le Dépôt de Marquillargues un détachement indigène de 40 hommes destiné au Régiment mixte de cavalerie du Levant. Le détachement se décompose ainsi qu'il suit :
	Sous officiers 4 Brigadiers 6 Cromsiettes 4 Spahis 26
	Le régiment évacue par la même occasion 47 chevaux vieux ou fatigués, hors de service.
17 Mars.	Mise en route sur le Mur de la Capitainerie de Saint Martin et du Lieutenant Weyers, du 3 ^e escadron (Mutation du 6.2.6 N° 7.5.84, du 5 mars). Le Lieutenant Laroui prend le commandement de l'escadron.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
21 Mars.	Le Lieutenant Brun, du 3 ^e escadron, rejoint son nouveau poste au Maroc (mutation du G.R.G. n° 5 393, du 4 Mars).
24 Mars	Le Lieutenant Marquèze, en provenance du 2 ^e Hussards (mutation du G.R.G. n° 22 468, du 16 Mars), rejoint le régiment. - Il est affecté au 7 ^e escadron, dont il prend la commandement.
	Arrivée à Kœngersheim (16 Kil. S. de Mayence) du 7 ^e escadron du 1 ^{er} Spahis. Composition de l'escadron :
	Lieutenant Adisson, Cdt l'escadron 8 ^e Lieutenant Couder 8 ^e Lieutenant Mariotti Adjudant-chef Racoul 94 hommes, dont aucun combattant 130 chevaux.
28 Mars	Le 8 ^e Lieutenant Couder, du 7 ^e escadron, précédemment mis à la disposition du Ministre par décision du G.R.G. n° 27 410, du 15 Février, en vue de son affectation au Dépôt de remonte de Constantine, et qui n'avait pu jusqu'alors être touché par sa mutation,

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	rejoint son nouveau poste.
1 ^{er} Avril.	En conformité d'un Ordre du 20 Mars de la X ^e Armée, et comme suite aux propositions qui lui ont été soumises par le Lieutenant-colonel Riey, le Général de Boissieu, Cdt la 3 ^e Division de cavalerie, prononce la dissolution du 7 ^e escadron, dont le déficit personnel ne permettait pas le maintien en tant qu'unité et procède à la formation du 1 ^{er} Spahis de marche. *
	Par suite de la répartition du 7 ^e escadron entre les 3 autres, l'ordre de bataille des officiers est le suivant :
	Etat-Major
	Lieutenant-colonel Riey Cdt le Régiment Chef d'escadrons Lefèvre Lieut' Mespléde (venant du 4 ^e Esc.) Adjoint au Chef de Corps Lieut' Mariotti (venant du 7 ^e Esc.) Officier d'approvisionnement Médecin major " " Vétérinaire major "
	3 ^e Escadron
	* Les procès-verbaux de dissolution du 7 ^e escadron et de formation du 1 ^{er} Spahis de marche sont inscrits en fin du présent registre.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<u>3^e Escadron</u>
	Capitaine Cdt x Lieutenant Adisson (venant du p. bscn) Lieutenant Marquèze Lieutenant Mohamed Ben Aldekkader Ben Faroui 3 ^e Lieutenant Bachir Oden Si El Hadj Ahmed
	<u>4^e Escadron</u>
	Capitaine Cdt Redelsperger Lieutenant x Lieutenant Attas Laïla Ben Mebarek Lieutenant Yakkia Zoulik 3 ^e Lieutenant à TT Leleu
	<u>8^e Escadron</u>
	Capitaine Cdt Gautier Lieutenant Jourze 3 ^e Lieutenant Gancar 3 ^e Lieutenant Ben Hamza Megiane Adjudant chef Racroux (venant du p. bscn)

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<u>Effectif total du Régiment</u>
	Officiers 16 Adjudants chefs 1
	Hommes de troupe { Français 110 Indigènes 336 } 446
	Selle 458 Chevaux { 526 Trait 62
	Voitures 30
	Le Régiment est constitué sans officier français. L'EM est en substitution dans l'un des trois escadrons, qui s'administrent isolément.
4 Avril.	Le Lieutenant Adisson, mis à la disposition du général commandant les troupes françaises du Levant par décision ministérielle n° 2794 - 9/11, du 21 Mars, quitte le 3 ^e escadron. Le Lieutenant Marquèze reprend le commandement de cette unité.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>le 1^{er} Spahis de marche passe dans la tête de front de Mayence</p>
5 Avril	<p>Ordre particulier et Opérations n° 593, du 13^e C. A. —</p> <p>En exécution de l'Ordre général n° 985 du 4 Avril, du général Cdt la X^e Armée, les 4^e et 8^e escadrons sont mis à la disposition du 13^e C.A. (Général Linder) pour être employés dans le secteur tenu par la 37^e DI (Général Demetz) sur la rive droite du Rhin (tête de front de Mayence), en remplacement de deux escadrons du 1^{er} Dragons.</p> <p>Ils seront mouvementé le lendemain. L'EM du régiment et le 3^e escadron sont maintenus à Mayence.</p>
6 Avril	<p>Le capitaine Redelsperger quitte le 3^e escadron. Par décision du Cr. L. G. n° 37.501, du 28 Mars, cet officier a été affecté au Service des Piémontes de la III^e Armée.</p> <p>Le lieutenant Attalaifa prend le commandement du 3^e escadron.</p> <p>Les 4^e et 8^e escadrons (exécution de l'ordre du 5) lèvent leurs cantonnements de Sellyn- Hausheim, traversent le Rhin à Mayence et</p>

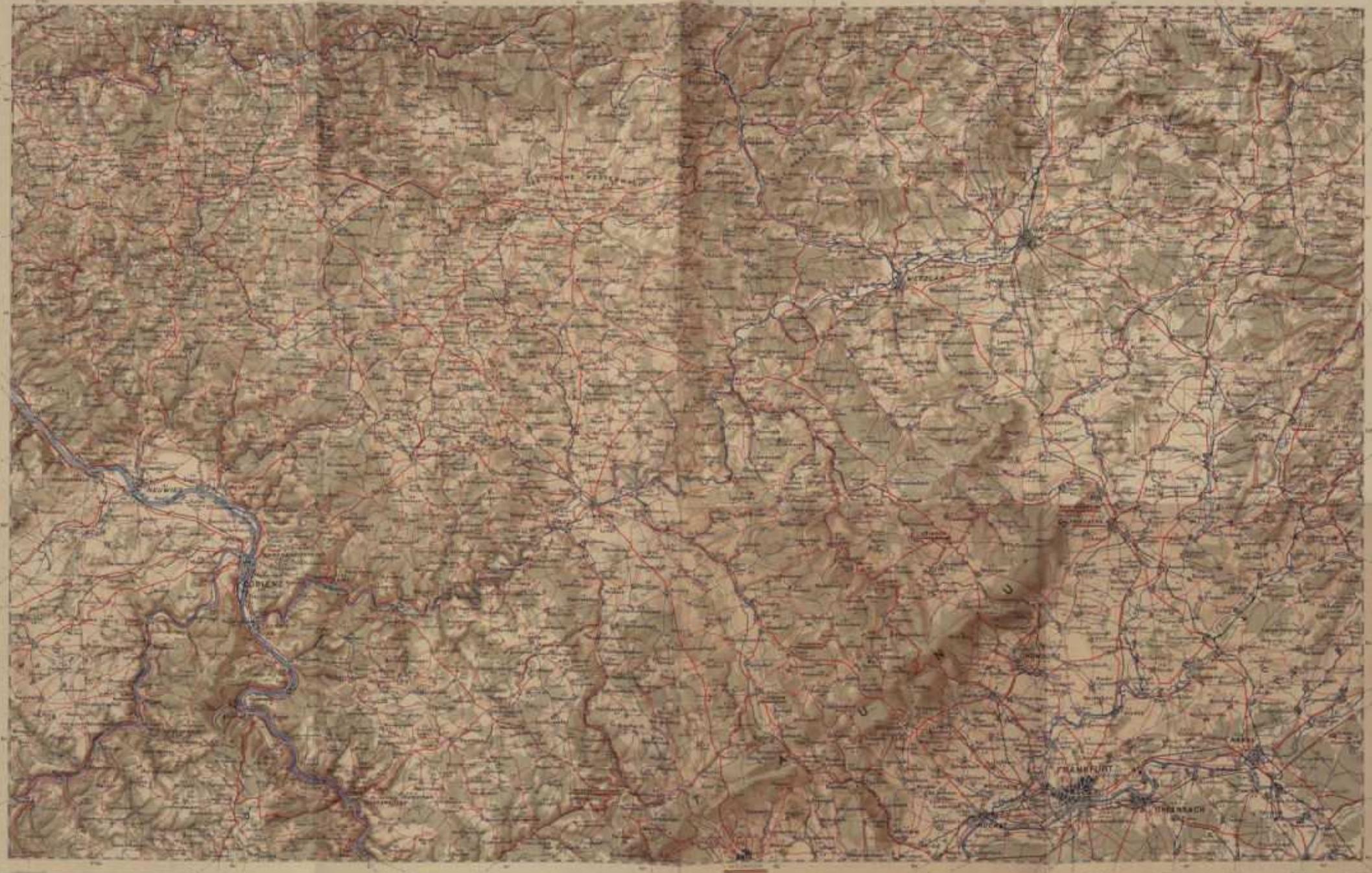
DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>sont cantonnés à Frauenstein (6 kil. S.O. de Wiesbaden.)</p>
7-8 Avril.	<p>Ils y stationnent le 7. Le 8, ils occupent leurs emplacements dans les arrondissements d'Idstein et de Langenschwalbach, où ils sont répartis de la façon suivante :</p>
	<u>4^e Escadron</u>
	<p>Lieutenant Attalaifa, 1^r escadron } et le 2^e Peloton (Lieut' Yahia Zoulir) } Idstein</p>
	<p>1^r Peloton (Méd. L. Rémondot) } Krißel</p>
	<p>3^e Peloton (Méd. L. Grivel) } Wörzeldorf</p>
	<p>4^e Peloton (Sous-lieut' Lebeu) } Langenschwalbach</p>
	<u>8^e Escadron</u>
	<p>Capitaine Gauthier, 1^r escadron } Peloton du Lieutenant Jousset } Dickschied</p>
	<p>1/2 Peloton du 2^e Lieut' Sancan } 1/2 Peloton du 3^e Lieut' Sancan } Haukenmühle</p>
	<u>Peloton...</u>

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Peloton du 3 ^e lieut ^t Ben Hamsa { Nauroth-Hilgenroth
	Peloton de l'Adjudant chef Blacroul { Loppenachied
	Mission des 2 escadrons: continuer la circulation - surveiller la région - empêcher les entrées dans la zone neutre, ainsi que les sorties de cette même zone.
9 au 14 Avril	En exécution de l'ordre particulier n° 989 du Groupe d'armes Gagolle, en date du 7 Avril, l'EM du régiment, mis également à la disposition du 13 ^e CA, quitte Mayence le 9 pour aller cantonner le même jour à Nieder Zosbach. Par suite du défaire en permission du lieut ^t Polonel, le mouvement s'opère sous les ordres du Commandant l'espic. Le 14, par application de la décision du 13 ^e CA, n° 7.471/3, du 12, l'EM du 1 ^r Shahis de marche s'installe à Wiesbaden.
15 Avril	Le Lieutenant Jousse, désigné par le Ministre pour occuper l'emploi d'adjoint au Général du 1 ^r Shahis, à Méda (Mutation du G.Q.G. n° 4.823, du 3 Avril), quitte le 8 ^e escadron.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
21 Avril	Arrivée au régiment d'un renfort provenant du 6 ^e escadron disacé du 5 ^e Shahis (Décision du G.Q.G. n° 33.149, du 17 Mars). Le renfort comprend : Capitaine Proust 2 Officiers Lieutenant Cheikh 1 Adjudant chef Gaure 64 Hommes de troupe Il est réparti entre les escadrons : le Capitaine Proust et l'Adjudant chef Gaure sont affectés au 3 ^e - le Lieutenant Cheikh au 2 ^e . Ce dernier officier, qui provient des officiers indigènes (Koumi Ben Belkheir), a été admis à servir au titre français par décret en date du 25 février 1919, sous le nom de Cheikh. Le 8 ^e Lieutenant Bachir, affecté au 5 ^e Shahis (Maroc), par permutation avec le Lieutenant Belkaid (DM n° 3916-1/2, du 3 Avril), quitte le 3 ^e escadron.
25 Avril	
27 Avril	Le Capitaine Proust (3 ^e escadron), désigné pour le Régiment de marche de cavalerie du Levant (Mutation du G.Q.G. n° 33.192, du 21 Avril), est mis en route sur son nouveau poste.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
7 Mai	Par décret en date de ce jour, le 3 ^e Lieutenant à T.T. lequel est titularisé dans son grade, pour prendre rang du 25 Mars 1919.
29 Mai	Le Lieutenant Belkaid, venu du 5 ^e Sfahia (Maroc) par permutation avec le 3 ^e Lieutenant Bachir (D ^r m ^{me} n° 3.916-1/2, du 3 Avril), rejoint le 3 ^e escadron à Mayence.
30 Mai	En présence du 4 ^e escadron, réuni au N. de Niedernhausen, le Général Demetz, Cdt du 37 D ^r , procède à la remise de la croix d'Officier de la Légion d'Honneur au Commandant Lefèvre, et de celle de Chevalier au Lieutenant Yahia Zoukir. Le Commandant Lefèvre a reçu sa distinction par ordre n° 14.212 D du Maréchal de France, Cdt en Chef les Armées Françaises de l'Est, en date du 10 Mars 1919, ratifiée au Journal Officiel du 17 Mai, pour prendre rang du 10 Mars. La promotion du Lieutenant Zoukir a été insérée au J.O. du 10 Janvier 1919, avec prise de rang du 28 Décembre 1918.
7 Juin	Le Vétérinaire AM de 1 ^{re} classe de Réserve Blizé, en provenance du 275 ^e Régiment

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	d'artillerie de campagne (mutation de la X ^e Armée n° 8.140, du 5 Juin), rejoint l'E.M. à Wiesbaden.
16 au 19 Juin.	Le 16, le Régiment reçoit l'ordre d'exécuter les mouvements de concentration prévus par le Plan d'Opérations de la X ^e Armée, en prévision du cas où le Gouvernement allemand refuserait de signer les conditions de paix imposées par les Alliés. En exécution de cet ordre : — le 17, le 4 ^e escadron se rassemble à Solstein — le 18, l'E.M. (Wiesbaden) et le 3 ^e escadron (Mayence) cantonnent à Ober-rodach. — le 8 ^e escadron se rassemble à Langenschwalbach. — le 19, l'E.M., ainsi que les 3 ^e et 8 ^e escadrons sont en cantonnement bivouac à Niedereims, le 4 ^e escadron à Pleinborn.
20 au 22 Juin	Sans changement. — Le régiment fournit un service de patrouilles et de postes fixes chargés d'arrêter toute circulation des habitants de la zone occupée vers la zone neutre et inversement, dans le secteur Steinbach - Reichenbach.
23 Juin	— 16 h 30, le régiment est alerté. — 18 h. 30. Il gagne son emplacement d'alerte



Demandez à votre libraire de nous commander ce plan.

Nombre de Chemins	Distance du Rer
1 à 20 km.	1 à 20 km.
21 à 40 km.	21 à 40 km.
41 à 60 km.	41 à 60 km.
61 à 80 km.	61 à 80 km.

Nombre de Chemins	Distance du Rer
1 à 20 km.	1 à 20 km.
21 à 40 km.	21 à 40 km.
41 à 60 km.	41 à 60 km.
61 à 80 km.	61 à 80 km.

Nombre de Chemins	Distance du Rer
1 à 20 km.	1 à 20 km.
21 à 40 km.	21 à 40 km.
41 à 60 km.	41 à 60 km.
61 à 80 km.	61 à 80 km.

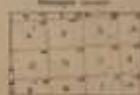
Carte générale

VILLE VILLE

1000 1000 1000
1000 1000 1000
1000 1000 1000
1000 1000 1000
1000 1000 1000

Nombre de Chemins	Distance du Rer
1 à 20 km.	1 à 20 km.
21 à 40 km.	21 à 40 km.
41 à 60 km.	41 à 60 km.
61 à 80 km.	61 à 80 km.

Nombre de Chemins	Distance du Rer
1 à 20 km.	1 à 20 km.
21 à 40 km.	21 à 40 km.
41 à 60 km.	41 à 60 km.
61 à 80 km.	61 à 80 km.



DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	d'alerte (entre Niedersems et Reichenbach), pour y attendre l'ordre de marche en avant.
	<u>Mission de la 37^e DI.</u> — La 37 ^e DI, rattachée au 15 ^e CA dont elle forme l'avant-garde, a pour mission de déboucher du front Walsdorf-Reisenberg, couverte par sa cavalerie (1 ^r Dragons et 1 ^r Spahis de marche, sous les ordres du Colonel Soulié et le 1 ^r Dragons).
	<u>Mission particulière du 1^r Spahis de marche</u> —
	1 ^o / Se poster par bonds rapides successifs sur Wingen - Bad Nauheim - Reichelsheim - Nidda, en mettant la main sur les nœuds de voies ferrées et les centraux télégraphiques et téléphoniques existant dans ces localités.
	2 ^o / Assurer la liaison avec la 4 ^e Division de cavalerie (Général Lavigne-Derville) dans la région de Badingen.
	— 19 h 45. le Gouvernement Allemand ayant accepté les conditions de paix, ordre est donné aux troupes de rentrer dans leurs cantonnements du matin.
	— Dans la matinée, le Médecin AM de 1 ^r classe de Réserve Maître, affecté temporairement

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.		
	au régiment par décision du Directeur du Service de Santé du 15 ^e CA, no ..., en date du 26 Juin, a rejoint Niedersems.		
24 Juin	Sans changement.		
25 Juin	Le 4 ^e escadron relève à Wustens une compagnie du 3 ^e Tirailleurs. Il est remplacé à Steinborn par une division du 8 ^e escadron, sous les ordres du 8 ^e Lieutenant Sancan.		
26 Juin	Rien à signaler.		
27 Juin	Le 3 ^e escadron reçoit l'ordre d'être rentré le 28 à Mayence. — Cantonnement du 27 à Auringen.		
28-29 Juin	Sans changement. — Dans la soirée du 29, le régiment est prévenu qu'il devra reconquérir ses cantonnements précédents dans les conditions ci-après :		
	EM	4 ^e escadron	8 ^e escadron
30 Juin	Wiesbaden	Reste à Wustens	Bleidestadt
1 ^r Juillet		Selstein	Secteur de Dickschied
2 Juillet		1 ^r P ^{on} à Langenschwalbach (Bleiden, le lieu)	

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>Le même jour, le Lieutenant d'Ussel, en provenance du 20^e Dragons (mutation du G.R.G. n° 30.396, du 24 Juin), rejoint à Wiesbaden.</p> <p>Il est maintenu provisoirement à l'EM et ne rejoindra le 4^e escadron que le 30.</p>
9 Juillet	<p>Le Médecin AM de réserve Maitie, atteint par la libération de sa classe, est rappelé à l'Intérieur et ragaé des contrôles du corps à la date de ce jour.</p>
14 Juillet	<p>Les escadrons suivent part aux revues de la Gendarmerie nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> le 5^e, à Mayence le 4^e, à Wiesbaden. Ils y séjournent à cet effet du 12 au 15 inclus. le 8^e, à Langenselboldbach.
21 Juillet	<p>Par ordre n° 370-13 de l'Armée, en date du 19 Juillet, le 3^e escadron va cantonner à Königstein, où il assurera le service de garde et d'escorte pendant le séjour qu'y fera le général Mangin.</p>
1 ^r Août	<p>Le Capitaine Botteve, en provenance du 9^e Chasseurs (mutation de la X^e Armée n°</p>

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>3766 - 3/1, du 29 Juillet), prend le commandement du 4^e escadron.</p>
8 Août	<p>Journal Officiel de ce jour : Par décret en date du 29 Juillet, le Lieutenant Alfonse Laisa est promu au grade de Capitaine indigène, pour prendre rang du 25 Juin 1919.</p> <p>Maintenu jusqu'à nouvel ordre au 3^e escadron, en second.</p>
20 Août	<p>Le Vétérinaire aide major de 1^r classe de Réservé Blize, démissionné (classe 1903), est ragaé des contrôles du corps à la date de ce jour.</p>
25 Août	<p>La 3^e DI passe au 30^e CA (Général Penet) qui remplace à Wiesbaden le 13^e CA rappelé en France.</p>
	<p>Le 1^r Spahis de marche quitte les Pays Rhénans et va tenir garnison en Alsace</p>
31 Août au 2 Septembre	<p>En exécution de l'Ordre particulier n° 117 du 30^e C.A, en date du 29 Août, les escadrons quittent le 31 leurs cantonnements de Königstein</p>

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.	DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>Le 3, dans la matinée, le Régiment débarque à Strasbourg. Il est cantonné au Quartier Baratier.</p> <p>Par Ordre n° 3.581/3 du Gouverneur Militaire de Strasbourg, Commandant Supérieur du Territoire d'Alsace (g^{te} Hirschauer), le Régiment est placé sous les ordres du Général Adjoint au Gouverneur (g^{te} en ce qui concerne la discipline générale, l'emploi & la transmission des ordres).</p>	28 Octobre	<p>Le Capitaine Gautier quitte le commandement du 8^e escadron pour rejoindre le 11^e Cuirassiers, auquel il a été affecté par décision mise en date du 2 Octobre (J.O. du 5).</p>
9 Septembre	<p>Le commandant l'epic rejoint le 8^e Hussards, auquel il a été affecté d'office par décision du Maréchal Pétain chez les Armées Françaises de l'Est, n° 6-6/116, en date du 26 Août.</p>	12 Novembre	<p>Le Capitaine Attal, affecté à l'EM du Général et l'Armée du Levant par D^r M. en date du 23 Octobre (J.O. du 26) est ravié des contrôles.</p>
20-24 Octobre	<p>Le 20 et le 21, le 1^{er} Spahis de marche quitte Strasbourg en deux trains spéciaux, à destination de Marseille, où il va attendre son embarquement pour l'Algérie.</p> <p>Le 1^{er} train - EM, 4^e escadron et moitié du 3^e -, arrive à Marseille le 23, à 1^{re} heure.</p> <p>Le 2nd train - 8^e escadron & moitié du 3^e - débarque 24 heures après.</p> <p>Le Régiment est bivouqué au camp Covington.</p>	22-25 Novembre	<p>Le régiment embarque le 22 sur le "Machico", qui quitte Marseille dans la soirée.</p> <p>Arrivé à Alger le 24, à 18 heures.</p> <p>Les escadrons débarquent le 25 et occupent les emplacements suivants :</p> <p>8^e et 4^e — Huarein Dey 3^e — Mustapha, Quartier du 5^e Régiment d'Artillerie.</p>
		27 Novembre	<p>Le Régiment est dissous sous les soins du Colonel Descoings, chef la 1^{re} Brigade de Cavalerie d'Algérie.</p> <p>Le 3^e escadron, sous les ordres du 1^{er} Messiléde, rejoint le 1^{er} Spahis.</p> <p>Les 1^{er} et 2^e escadrons entrent dans la constitution du 6^e Spahis.</p> <p>Alger, le 27 Novembre 1919 L'Rey</p>

X^e A H M E S
- - - - -

PIAGER-VERHALde dissolutionn

5^e DIVISION DE CAVALERIE

7^e Escadron du 1^{er} SPAHIS

D. - - - - -

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

n° 12 au rejeture
du sous-Commandant

L'an mil neuf cent dix neuf, le premier Avril, nous
DIEHLIN, sous-Intendant militaire de 3^e classe employé à la
3^e division de Cavalerie.

Vu le décret du 20 Mars 1906 portant règlement sur
l'administration des corps de troupe (art. I^e).

Vu l'instruction du 20 Mars 1906 pour l'application
du règlement sur l'administration des corps de troupe (art I^e).

Vu la décision du Maréchal de FRANC Commandant
Chef les Armées françaises de l'est notifiée par le Général
Commandant le G.A.F. le 18 Février 1910 sous le N° 729/B.

Vu l'approbation du Général commandant la S.D.C. du
20 Mars 1910 sous le N° 974/1.

AVONS passé en présence de M. le Général de Division
de BOISSIER Commandant la S.D.C., chargé de la dissolution du
7^e escadron du 1^{er} spahis. La revue d'effectif conformément
aux prescriptions du règlement sur le service de la soldé.

Les résultats sont consignés dans le tableau ci-après:

1^e- Tableau nominatif par grade des Officiers et assimilés
avec indication de la destination qui leur a été assignée.

NOMS.	GRADES.	COEUR D'AFFILIATION.	OBSERVATIONS.
ADISSEN	Lieutenant	Israélite de marche N.S.	
LA LOUTI	S. Lieutenant	Israélite de marche N.S.	Officier d'app.- prévisionnem

2^e- Indication de la destination donnée aux hommes de troupe
et aux chevaux et mulets.

Corps et unités d'affectation	soldat de/ adjudant	M. de/oblig. Général	M. de/oblig. Général	Brigadier	1 ^e classe	2 ^e classe	Cavalier	Cheval	Véhicules	Troupes	Chevaux	Mulets
1 ^e Spahi de marche - 1 ^{er} SPAHIS	"	"	"	4	"	4	"	2	11	2	32	7
1 ^e Spahi de marche - 2 nd SPAHIS	"	"	"	3	"	3	"	4	8	3	28	"
1 ^e Spahi de marche - 3 rd SPAHIS	"	"	"	1	"	3	"	1	3	4	26	"
1 ^e Spahi de marche - 8 th SPAHIS	"	"	"	2	"	1	"	3	3	1	32	"

A la date du 1^e Avril, il ressortait de l'arrêté du livre-journal après vérification, un avoir en caisse de six mille deux cent trente-huit francs quarante-neuf centimes. Cette somme à laquelle il ya lieu d'ajouter les remboursements restants à opérer au titre des 3^e, 4^e, trimestres 1918 et 1^{er} trimestre 1919, sera adressée au dépôt des opérations MARSEILLARGUES. (Bureau spécial de comptabilité).

MATERIEL.

Les fusils mitrailleurs sont versés au dépôt des mitrailleuses allemandes de Mayence.

Les voitures ont été passées au P.H.R. pour former le T.R. du régiment;

Les prestations en deniers cessent à la date du 1^e Avril 1919. Le boni de l'ordinaire s'élève à la somme de 1732,07X avec la destination suivante: dépôt des opérations Marseillargues (bureau spécial de comptabilité) sous mandat N° 20.

Le Sous-Lieutenant MANIOTTE, du 7^e Escadron, a été désigné par le Chef de Corps pour la reddition des comptes de l'Escadron.

Le Lieutenant-Colonel
Commandant le Régiment :
signé : L. REY.

Le Sous-Intendant Militaire
signé : DIETLIN.

Le Général Commandant la 3^e D. C.
signé : de BOISSIEU.



N° A 31 E.E.
Sème Division de Cavalerie
S... SI

PROCES VERBAL DE FORMATION R. 115

du

1er Régiment de SPANIS DE MARCHÉ.

L'an Mil neuf cent six neuf, le 1er Avril, Nous DIETLIN
Sous Intendant Militaire de 3ème Classe employé à la Sème
Division de Cavalerie,

Vu le décret du 20 Mars 1906 portant règlement sur
l'administration et la comptabilité des corps de troupe (art 1er)

Vu l'instruction du 20 Mars 1906 pour l'application du
règlement sur l'administration des corps de troupe (art. 1er)

Vu la décision du MARSHAL DE FRANCE, Commandant en chef
les armées françaises de l'Est, notifiée par le Général Comman-
dant le G.A.P., le 14 Mars, sous le N° 983/G.

Vu la Note du Général-commandant la 3^e A.D.C. du 26 Mars
1919, sans numéro, notifiée par le Général Commandant la 3^e D.C.
le 22 Mars 1919, sous le numéro 1581/3.

Avons passé en présence de Mr. le Général de Division
DE BOIS PAL, Commandant la 3^e D.C., chargé de la formation du
1er régiment de SPANIS DE MARCHÉ, la revue d'effectifs conformément aux prescriptions du règlement sur le service de la solde.

Les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après:

12

Les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après :

1^o Tableau nominatif par grade des Officiers et assimilés qui doivent faire partie du nouveau Corps avec indication de leur origine.

Noms	Grades	Corps d'origine	Corps d'affectation	Corps auxquels se sont rattachés pour l'administration.	Observations
Rey	C ^t Colonel	T ^e Spahis	T ^e Spahis de Marche	T ^e Spahis	
Lepue	Ref d'Escadron	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Gautier	Capitaine	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Redelsguyon	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Mespilde	Lieutenant	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Adisson	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Marqueije	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Joussé	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Altatf Laifa	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Mohamed Laroui	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Yahia Zoubir	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Mariotti	Sous-Lieutenant	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Sancan	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Lelou	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Bachir Ylli d'Hadji	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	
Ben Hamza	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	- d ^e -	

*Effectif, et pour les Officiers la
composition nominative des
Cadres de chaque Unité*

Corps Administratif	Nom des Officiers	Unité	Effectifs hommés de l'escoupe										Chomage	Pochées				
			Cadet d'Art.	Adjoint d'Art.	Capitaine	2e Lt. ¹	Brigadier	Cavalier 1 ^e Cl.	Cavalier 2 ^e Cl.	Chasseur 1 ^e Cl.	Chasseur 2 ^e Cl.	Infanterie	Artillerie					
1 ^{er} Spahis	Rey, d'Colonel, Com ^t Lépine, Cap d'Artillerie Mespoulle, d'As' Colonel Maratti, fil ^t Gérard, d'appareillage Aderon, 2 ^e Comt d'Ormesson	P.H.R.			1	4	5	1	7	16	7	33	44	4	19			
1 ^{er} Spahis	5 ^e Escadron	9 ^e Escadron			1	1	8	2	2	10	8	61	8	158	8	5		
1 ^{er} Spahis	6 ^e Escadron	7 ^e Escadron	Redeloyez Capitaine Com ^t Alayaya, 2 ^e Yahia Zoubra, 2 ^e Eloua, 2 ^e Haut ^t Gautier, C ^r Com ^t		1	1	9	2	8	8	8	20	16	92	8	184	8	
1 ^{er} Spahis	8 ^e Escadron		Zouane, Haut ^t Lancan, 2 ^e Haut ^t Ben Farze, 2 ^e	1	1	1	9	3	11	6	6	30	15	67	8	188	8	
					1	3	3	22	6	50	26	73	16	46	193	31	423	62
															4	30	30	

Le Conseil d'administration n'est pas à créer. Les escadrons continuent à administrer séparément en titre du Corps auxquels ils appartiennent.

Le P.M.A. n'aurea aucune existence au point de vue administratif. Il sera placé en subsistance au 3ème escadron du 1er Spahis.

Les allocations qui seront attribuées aux unités continueront à être perçues par chacune d'elles.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès verbal en un seul original.

Le Lieutenant Colonel
Commandant le régiment,

Sigⁿe: Rey.

Le Sous Intendant Militaire.
Signature: Diction

Le Général Commandant la
3ème Division de Cavalerie.

Sigⁿe: de Boissieu

Pour copie conforme
Le Sous Intendant Militaire



SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Département de l'armée de Terre

FIN DE JMO